



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition février 2022



Crédit photo : Nancy Martel



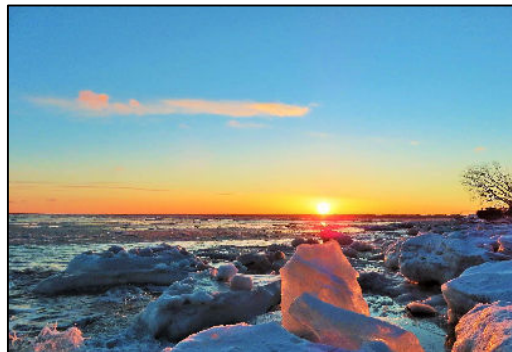
Crédit photo : Mélanie Devost



Crédit photo : Karine Fillion-Aubut



Crédit photo : Marlène Larouche



Crédit photo : Mylène Lessard



Crédit photo : Municipalité

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	6
PHOTOS RECHERCHÉES.....	7
BESOIN D'AIDE ?.....	7
SERVICE DES LOISIRS	8
POLITIQUE FAMILIALE & MADA	13
SERVICE D'URBANISME	15
PROGRAMME RÉNO-RÉGION.....	16
TRAVAUX PUBLICS.....	17
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	18
SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE	20
JEUX - DIVERTISSEMENT	20
MOTONEIGISTES	22
CAPSULE SANTÉ	23
ANNONCES.....	23
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	24
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER 2021	25
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	26
TABLE DES MARÉES.....	27
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	28
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	28
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR	28



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Chère Outardéennes, Outardéens

Si vous avez ressenti une légère secousse jeudi le 13 janvier à 2h43, c'est que le secteur de la péninsule a vécu un faible séisme de magnitude 3,1 qui s'est produit au large de la péninsule de Manicouagan à 14 km de profondeur dans le fleuve Saint-Laurent. Rassurez-vous, l'Est du Québec enregistre environ 60 de ces séismes par année, qui permettent aux couches terrestres de s'harmoniser entre elles.

L'année 2022 s'annonce prometteuse pour notre municipalité avec l'augmentation de la production par Résolu à la Scierie des Outardes et la relocalisation de l'exploitation forestière dans le secteur de la rivière Outarde. Il y a également quelques projets sur la table à dessin d'entreprises et d'organismes locaux. Le conseil municipal sera actif et accompagnera les promoteurs dans tout projet rassembleur qui pourrait apporter de nouveaux emplois et revenus.

Parlant de revenus, vous avez pris connaissance que les frais du budget 2022 ont augmenté de 2.9 % en raison des augmentations de certains services comme : gestion des matières résiduelles, services incendies (fusion pour se conformer aux lois) Sûreté du Québec et autres augmentations qui ont suivi l'inflation qui a frisé les 5 % en 2021. Bref, un manque à gagner d'environ 55 600 \$. En 2020 nous avons également un manque d'environ 50 000 \$ que nous avons absorbé avec le surplus accumulé afin d'éviter une augmentation de taxes dans le contexte COVID. Comme le surplus accumulé sert principalement aux dépenses imprévues ou à financer des projets, nous n'avons d'autre choix cette année que d'ajuster à la hausse les taxes foncières de .045 cents / 100 et de majorer les frais de service selon le coût réel de chacun pour balancer le budget. Nous demeurons quand même de loin la municipalité de la Manicouagan qui a le plus bas taux de taxation soit de 1912 \$ pour une résidence de valeur moyenne de 122 500 \$.

Le conseil planifie un Lac à l'épaule au printemps afin de déterminer les priorités d'un Plan stratégique de développement dans les différents axes de notre magnifique municipalité. Nous désirons nous doter d'un plan d'action qui permettra de prendre des décisions en fonction d'une vision d'aménagement et de développement durables des services, des infrastructures et de

l'aménagement de notre territoire. Il est possible d'habiter le territoire tout en protégeant les milieux humides, agricoles, forestiers, zones à risque, inondables etc. La population sera consultée en temps et lieux afin de répondre à l'ensemble des attentes.

Nous désirons rassurer les motoneigistes que SEMBEC (Anciennement Semences Élite) pour donner suite à une entente avec le conseil et la CARPO, permet la traversée de ses terres entre Pointe-Lebel et Pointe-aux-Outardes à un endroit précis indiqué sur la carte plus loin dans le présent Cacardeur. D'autres sentiers hors-pistes y sont également indiqués pour se rendre au TIPI ou à Baie St-Ludger.

MERCI de respecter les terres privées et de rester dans les sentiers balisés afin de conserver la bonne entente avec les propriétaires.

Réunions et décisions

Le conseil a siégé en séance ordinaire le 17 janvier 2022 en visioconférence en raison de règles sanitaires imposées.

Les principaux points de décisions ont été les suivants :

Nous avons accepté l'offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme de M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour l'année 2022, au montant de 2 750 \$, plus les taxes qui comprend les services suivants :

- Consultation téléphonique ;
- Recherche, analyse et rédaction de notes de service ou de courts avis professionnels ;
- Rédaction de projets de règlement (amendements) à l'initiative de la municipalité.

Nous avons également entériné les travaux de validation et d'étalonnage des huit (8) débitmètres des deux (2) stations de pompage par la compagnie Avizo Experts-Conseils, au coût de 6010 \$, plus les taxes

Le procès-verbal complet de la rencontre est disponible sur le site WEB de la municipalité.

Bon mois de février à toutes et tous et continuons d'être prudents(es) pour sortir de cette pandémie en 2022.



Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

DATE	CONTRACTANT	MONTANT (\$)	OBJET DU CONTRAT
12-07-21	Design Panorama vert Inc.	44 552,81 \$	Camion F-550 2011
15-03-21	Englobe corp.	24 990,97 \$	Sondages capacité banc d'emprunt
01-12-21		67 455,54 \$	Assurance qualité - Granulométrie
10-09-21	Jean Fournier Inc.	91 365,80 \$	Fourniture et pose d'enrober bitumineux
01-12-21		8 784 616,70 \$	Travaux de stabilisation des berges
01-01-21	Groupe Ultima Inc.	32 364,00 \$	Assurances 2021
01-01-21	Ent. R & G St-Laurent Inc.	195 097,06 \$	Déneigement des rues, stationnements et chemins d'accès
28-02-21		15 925,24 \$	Réparation bris aqueduc – Ch. Principal
30-11-21		4 220,87 \$	Réparation d'entrées d'eau
01-01-21	M.R.C. de Manicouagan	157 812,48 \$	Quote-part + Évaluation
01-01-21	Municipalité de Chute-aux-Outardes	198 128,00 \$	Entente incendie
01-01-21	Municipalité de Ragueneau	41 225,55 \$	Entente directeur incendie 2020
23-11-21		5 247,63 \$	Entente touristique 2021
01-01-21	Régie de gestion des matières résiduelles	151 472,40 \$	Quote-part
25-10-21	Sani-Manic Inc.	97 475,81 \$	Vidange des fosses septiques 2021
31-12-21	Fédération québécoise des municipalités	235 178,51 \$	Honoraires – Stabilisation des berges
31-12-21		14 602,98 \$	Honoraires – Agrandissement station pompage secteur Pointe-aux-Outardes

Pointe-aux-Outardes, le 17 janvier 2022

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

**Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 14 FÉVRIER 2022 à 19h30**



La réunion se fera à huis clos par visioconférence. Si vous désirez participer à la rencontre « Zoom », veuillez contacter la municipalité avant 16 h, le 14 février 2022.



Vous avez des questions pour le conseil municipal ?

Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :

danian.h@pointe-aux-outardes.ca

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE 2022, SERONT EXPÉDIÉS AUX ALENTOURS DU 20 FÉVRIER 2022.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes. Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité :

Par chèque ou en argent comptant.

PRENDRE NOTE QUE LORSQUE VOUS INDIQUEZ LE NUMÉRO DE COMPTE SUR VOTRE CHÈQUE, LE NUMÉRO À INSCRIRE EST VOTRE MATRICULE. VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE VOTRE COUPON.

Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

BESOIN D'AIDE ? COMPOSEZ LE 211

TROUVER DE L'AIDE, SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, PUBLICS ET PARAPUBLICS, C'EST FACILE QUAND VOUS FAITES LE BON APPEL.

Le 211 est un service téléphonique gratuit d'information et de référence centralisé qui dirige rapidement les personnes vers les programmes et les services sociocommunautaires disponibles dans leur région.



Ce service gratuit et confidentiel est accessible 7 jours sur 7, jour et nuit. Vous n'avez donc pas à donner votre nom ni à fournir de renseignements personnels pour demander de l'information. En appelant le 211, les gens peuvent s'entretenir avec une personne qui leur posera des questions sur leur situation et leur suggérera ensuite des programmes ou des services susceptibles de les aider.

Le 211 n'est pas qu'un service téléphonique, on peut aussi le consulter par clavardage, sur Internet et par messagerie texte pour être dirigé confidentiellement vers les bonnes ressources et les bons services.

SERVICE DES LOISIRS

Février, mois de l'amour, mois d'hiver et mois le plus court de l'année !

Soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec le COVID-19 pour la possibilité du retour aux activités. *Si la situation le permet*, voici les activités pour le mois de février. Elles seront annulées si nous ne pouvons tenir des activités.

Patinoire : Mesures toujours en vigueur. Elles seront réévaluées dès que le Gouvernement annoncera des changements à la situation actuelle. La patinoire est ouverte au public et le Centre des loisirs pour la mise de patins et les salles de bain. Le port du masque avec grille et le protège cou pour jouer au hockey, le lavage des mains, et la distanciation sociale de deux (2) mètres sont obligatoires en tout temps à l'intérieur. Suivez la réglementation en vigueur affichée.



- Patinoire ouverte 7 jours sur 7 durant la journée. Du lundi au vendredi entre 18 h 00 et 21 h 45 et les samedis et dimanches entre 13 h 00 et 21 h 45.
- Un maximum de vingt (25) personnes est permis sur la glace. Premier arrivé, premier servi.
- Le port du masque ou du cache-cou (buff) est fortement recommandé sur la glace.

Sentier des Skieurs de la savane :

Avec les récentes bordées de neige, l'équipe de bénévoles a finalisé les travaux pour le sentier. Vous pouvez, vous procurer les cartes d'Accès au sentier pour la somme de **20\$** par adresse civique pour la saison en entier. Également la location d'équipement, soit des ensembles pour le ski de fond ou des raquettes, pour la somme de **10\$** par adresse civique pour la saison complète. Prévoir un dépôt de **5\$** par location. Le dépôt vous est remis au retour de l'équipement.



La lecture, c'est important!

Voici les effets de
20 MINUTES
de lecture par jour :

Un élève qui lit	Un élève qui lit	Un élève qui lit
20 MINUTES	5 MINUTES	1 MINUTE
par jour	par jour	par jour
sera exposé à 1,8 MILLION de mots par année, et ses résultats aux tests normalisés se situeront au 90^e PERCENTILE	sera exposé à 282 000 mots par année, et ses résultats aux tests normalisés se situeront au 50^e PERCENTILE	sera exposé à 8 000 mots par année, et ses résultats aux tests normalisés se situeront au 10^e PERCENTILE

Source : Nagy, Anderson et Herman (1987)

Bibliothèque municipale : Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en discussion afin de voir à une réouverture des services et de la manière de procéder. Nous en ferons



l'annonce sur la page Facebook de la municipalité, sur le site web, ainsi qu'avec le système téléphonique. Nous sommes conscients des inconconvénients et travaillons tous ensemble afin de vous offrir le service de bibliothèque. En attendant, nous vous rappelons que vous pouvez profiter des nombreux services en ligne disponibles sur le Portail du **Réseau Biblio Côte-Nord** : plus de 3000 titres de revues à

consulter en ligne, prêt de livres numériques et de livres audio, Généalogie Québec et plus encore. Si vous n'avez pas encore votre NIP temporaire, vous pouvez en faire la demande directement sur le site web <https://www.reseaubibliocn.qc.ca/quoi-de-neuf/demander-un-nip-request-a-pin>

Glissade : Bonne nouvelle, la glissade est maintenant ouverte, un grand merci à George Lepage pour la réalisation de la glissade. Pour vous y rendre, il faut se stationner au centre des loisirs et faire le tour par les deux extrémités de la patinoire. Nous pouvons prêter des tapis, des tubes et des traîneaux. Demander à notre surveillant en fonction. J'en profite pour vous rappeler les règles en vigueur pour utiliser cette infrastructure.



AIRE DE GLISSADE

SOYEZ AVISÉS QUE LA PRATIQUE DE CETTE ACTIVITÉ COMPORTE DES RISQUES

RÈGLEMENTS

- L'UTILISATION DE SKIS OU DE PLANCHES À NEIGE EST INTERDITE
- LA CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES EST INTERDITE
- LES ANIMAUX NE SONT PAS AUTORISÉS SUR LE SITE
- L'ACCÈS AU SITE SERA REFUSÉ AUX ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS NON ACCOMPAGNÉS D'UNE PERSONNE DE 14 ANS ET PLUS.
- LA SUPERVISION DES PARENTS EST **FORTEMENT** RECOMMANDÉE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS.
- L'UTILISATION DU SITE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURES EST INTERDITE.
- TOUTE PERSONNE QUI NE RESPECTERA PAS LES RÈGLEMENTS MENTIONNÉS POURRA ÊTRE EXPULSÉE DU SITE.

CODE DE CONDUITE

- 1 NE PAS GLISSER EN GROUPE OU LA TÊTE PREMIÈRE
- 1 RESPECTER LES AUTRES USAGERS EST PRIMORDIAL
- 1 QUITTER LE BAS DE LA PENTE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
- 1 EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT L'ENDROIT DÉSIGNÉ POUR ACCÉDER AU SOMMET
- 1 ATTENDRE QUE LA PISTE SOIT DÉGAGÉE AVANT DE GLISSER
- 1 LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ
- 1 GARDER LES MAINS ET LES PIEDS À L'INTÉRIEUR DE VOTRE TRAÎNEAU DURANT LA GLISSADE
- 1 CERTAINS ÉQUIPEMENTS PEUVENT ÊTRE INTERDITS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

HEURES D'OUVERTURE
 LUNDI AU VENDREDI:
 18H00 À 22H00
 SAMEDI ET DIMANCHE:
 13H00 À 17H00, 18H00 À 22H00






EN CAS DE DOMMAGE AUX INSTALLATIONS, VEUILLEZ
 AVISER LE SERVICE DES LOISIRS 418-567-2177 POSTE 1

Défi château de neige : C'est le moment de jouer dehors puisque le Défi château de neige est de retour!!! Loisir & Sport Côte-Nord vous a préparé des prix de participation de fou!!!! Familles, services de gardes, École les Dunes, organismes de Pointe-aux-Outardes, à vos châteaux. Vous avez **jusqu'au 14 mars** prochain pour vous inscrire au <https://defichateaudeneige.ca/>



PRIX DU DÉFI!



Famille et amis:
 Certificat de 500\$ chez Attitude Nordique

Centres de la petite enfance:
 Igloo sécuritaire Play Snow

Services de garde en milieu familial:
 Traîneau Alpine

Écoles: Matériel de glisse et de construction

Organismes et municipalités:
 Certificat cadeau de 100\$
 chez un détaillant de sports et de plein air



INSCRIVEZ VOTRE CHÂTEAU DU 10
 JANVIER AU 14 MARS AU
WWW.DEFICHATEAUDENEIGE.CA



Frigo communautaire : L'idée des frigos communautaires s'appuie essentiellement sur *deux volontés* : celle d'éviter le gaspillage alimentaire et celle de promouvoir des valeurs comme la générosité et la solidarité sociale en partageant ses surplus de nourriture. Il faut cependant prendre certaines précautions au moment de les consommer, et au moment de préparer la nourriture que l'on souhaite partager. Ainsi, pour garantir la salubrité des aliments qui sont offerts dans une formule de libre-service comme les réfrigérateurs ou les garde-manger communautaires, il est important de suivre des règles de base.



Par exemple, si tu souhaites laisser des repas que tu as préparés dans un frigo collectif, tu dois t'assurer que le contenant que tu utilises soit clairement identifié : le nom du plat qu'il contient et la liste de tous les ingrédients doivent y être inscrits. Tu dois aussi indiquer la date à laquelle la nourriture a été préparée pour que les personnes qui seront intéressées à manger ton repas puissent juger s'il est consommable ou non. Le frigo communautaire de Pointe-aux-Outardes est situé au Centre des loisirs, connexe à l'entrée principale. Il est accessible en tout temps. Pour plus d'informations sur les frigos communautaires de la Manicouagan, visitez le <https://www.facebook.com/frigoscommunautaires>

Semaine de la persévérance scolaire 2022 du 14 au 18 février prochain. Voici quelques statistiques intéressantes sur l'importance de la lecture. Malgré les difficultés et les obstacles, de nombreux jeunes s'accrochent, s'adaptent et persévèrent. D'autres ont peut-être plus de difficultés à s'adapter à cette nouvelle réalité, mais tous ont le potentiel de se réaliser pleinement ! Bien qu'il n'y ait pas de recette magique qui puisse garantir la réussite éducative ni de chemin unique vers la motivation, la résilience, la capacité d'adaptation, la confiance en soi sont tous des ingrédients favorisant le développement et l'engagement scolaire.

Tous ensemble, ayons confiance qu'ils développeront leurs propres mécanismes de réussite, tout en leur rappelant qu'ils seront récompensés pour leurs efforts. Bien qu'ils vivent une situation hors du commun, les jeunes ont l'avenir devant eux et apprendront beaucoup de cette expérience !

Vos gestes, vos mots, vos conseils, comptent énormément. Merci à vous tous qui donnez du sens au parcours scolaire du jeune. C'est en valorisant leurs efforts, leurs différentes aspirations scolaires et professionnelles, que vous leur offrez une direction claire. C'est en les encourageant à rester motivés et engagés, en stimulant leur autonomie, leur sentiment de compétence et d'appartenance, que vous les aidez à rêver à leur avenir. Car chaque jeune qui saisit l'importance de sa réussite éducative, et l'impact qu'elle a sur lui et sur son entourage, développe une meilleure perception de lui-même et est nettement plus motivé à fournir des efforts substantiels. Car chaque jeune qu'on oriente de façon bienveillante, et qui trouve une voie épousant ses aspirations, fait le choix naturel de s'ancrer davantage dans son parcours et fait tout ce qu'il faut pour atteindre ses buts.

En étant ces modèles, vous faites une différence significative dans leur parcours scolaire. Eux-mêmes, en demeurant solidement attachés à leurs études, vont à leur tour, stimuler positivement leurs camarades et ainsi devenir eux aussi, porteurs de sens.

Restons engagés et mobilisés dans cet effort bienveillant et collectif, que sont les Journées de la persévérance scolaire.

À COLORIER



POLITIQUE FAMILIALE & MADA



Soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec le COVID-19 pour la possibilité du retour aux activités. Si la situation le permet, voici les activités pour le mois de février. Elles seront annulées si nous ne pouvons tenir des activités.

Confinement chez les aînés :

Le service des loisirs peut faire le prêt de tablettes électroniques ou d'ordinateurs portables aux aînés résidents, et ce, afin qu'ils puissent communiquer avec leurs proches durant cette période. Les quantités sont limitées. Également, la livraison de casse-têtes se fera directement à la porte de nos aînés pour divertissement ! C'est gratuit ! Pour réservation ou autres informations, téléphoner au bureau municipal au 418-567-2203 et laisser votre message au responsable des Loisirs, Samuel Plante. Je vous recontacterai dès que possible.

Services locaux pour nos aînés

SERVICE DE POPOTE ROULANTE
repas principal, soupe et dessert inclus
CHEZ VOUS TOUS LES MARDIS ET JEUDIS !
Pour plus d'information : 418-294-1445 Poste 2

recherche bénévole
POUR LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT, TRANSPORT
Contactez-nous dès aujourd'hui
418-294-1445 poste 3
agente@cabmontmagny.com

Recevez ou Aidez 418-294-1445 p.2

PIC•COLLAGE



Café viennoiseries :

Reporté au mois prochain dû au règle sanitaire actuelle.

Voici des ressources locales, régionales ou provinciales qui peuvent vous aider en cas de besoin :



Contactez Tel-jeunes c'est Gratuit et Anonyme. Appelez 24h/24 au 1-800-263-2266. Textez nos intervenants au 514-600-1002. Posez-nous votre question par courriel, sur notre site: <http://teljeunes.com/questions/poser> ou venez ch@tter avec nous sur www.teljeunes-com



Vous êtes une personne aînée en situation de maltraitance ? Nous vous offrons une écoute empathique, respectueuse et sans jugement. Parce qu'il peut être difficile de parler de maltraitance, il est important pour nous de respecter votre rythme et vos choix. Nos intervenants sont au bout du fil pour répondre à vos questions et vous soutenir dans la recherche de solutions afin de diminuer ou faire cesser les dommages qui découlent de la situation de maltraitance.

Un appel à la Ligne AAA, c'est obtenir de l'information sur les types de maltraitance, ainsi que leurs conséquences sur votre qualité de vie, votre santé physique et votre bien-être psychologique ; c'est aussi prendre

connaissance des ressources à votre disposition pour vous soutenir dans cette situation difficile et/ou pour vous aider à la faire cesser.



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés

Vous êtes un proche ou un témoin ? Votre collaboration est importante et elle peut faire une grande différence ! À partir de l'information que vous êtes en mesure de nous rapporter, nous évaluons le risque que comporte la situation, nous vous guidons vers les éléments à observer pour clarifier la situation et vous orientons vers les ressources ou approches appropriées. Vous serez mieux outillé dans vos démarches de soutien auprès de la personne aînée qui vit ou semble vivre de la maltraitance.

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2021-2022
JUSQU'AU 31 MARS 2022



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé



des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SAVIEZ-VOUS QUE

VOUS ÊTES TENU RESPONSABLE DU BRIS LORSQUE LE BAC

- EST TROP PRÈS DE LA CHAUSSÉE, GÉNANT LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT;
- EST PLACÉ DIRECTEMENT SUR L'ACCOTEMENT ET NON PAS DANS UNE ENTRÉE PRIVÉE;
- N'EST PAS DANS LES LIMITES DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

POUR FACILITER LA COLLECTE

- LAISSER LE COUVERCLE FERMÉ EN TOUT TEMPS.
- ORIENTER LES ROUES VERS LA RÉSIDENCE.
- POSITIONNER LE BAC À 1 M DE TOUT OBSTACLE.

APRÈS UNE AVERSE DE NEIGE, JE DÉNEIGE ET DÉGLACE MON BAC

REGIE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES MANICOUAGAN

SAVIEZ-VOUS QUE

VOUS ÊTES RESPONSABLE DU BRIS SI LE BAC N'A PAS ÉTÉ POSITIONNÉ CORRECTEMENT?

COMMENT POSITIONNER SON BAC ROULANT
(récupération et ordures)

ATTENTION - VOTRE BAC À ORDURE, DE BIEN LE PLACER SUR LE BORD DE VOTRE RUE, POUR AIDER LES DENEIGEURS.

SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

LES CENDRES CHAUDES



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les dix (10) premières

sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. **Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :**

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal ;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique ;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone ;
- L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet ;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html>

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE



La 32e édition de la Semaine nationale de prévention du suicide se tiendra du **30 janvier au 5 février 2022**.

Reprenant le thème *Parler du suicide sauve des vies*, la campagne 2022 prend un angle numérique pour amener la population à développer des réflexes de prévention du suicide dans leurs activités en ligne. Des outils de sensibilisation seront mis à disposition pour l'occasion. Cet événement de mobilisation et de sensibilisation est un incontournable au Québec. Joignez-vous au mouvement!

- Visitez dès maintenant le site Web **CommentParlerDuSuicide.com** pour en savoir plus sur la campagne.
- Consultez la page de la **Semaine de prévention du suicide** pour ne rien manquer de l'événement.
- Réalisez une **initiative citoyenne** lors de la Semaine de prévention du suicide

Le slogan *Parler du suicide sauve des vies* rappelle qu'il est nécessaire de parler pour agir en prévention du suicide. Individuellement, mais aussi en tant que société, c'est en ouvrant le dialogue et en étant à l'écoute que nous arriverons à renforcer le filet humain autour des gens vulnérables.

Pour toi ou pour un proche, n'hésite pas et compose le 1-866-APPELLE (277-3553)



JEUX - DIVERTISSEMENT

**CHERCHE ET TROUVE, LES 13
OBJETS SUIVANTS DANS LE DESSIN**



- un cœur
- une cuillère
- une plume
- un livre
- un peigne
- un escargot

TROUVEZ LES 9 ERREURS

RÉPONSES À LA PAGE 27

LABYRINTHE

un champignon

une carotte

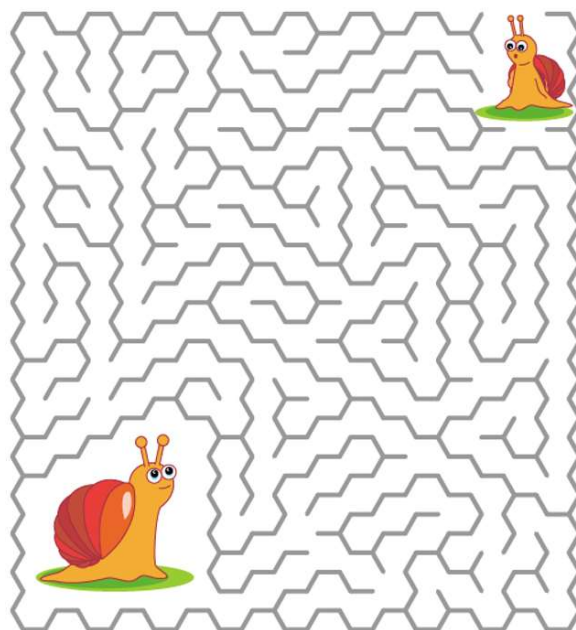
un papillon

une feuille

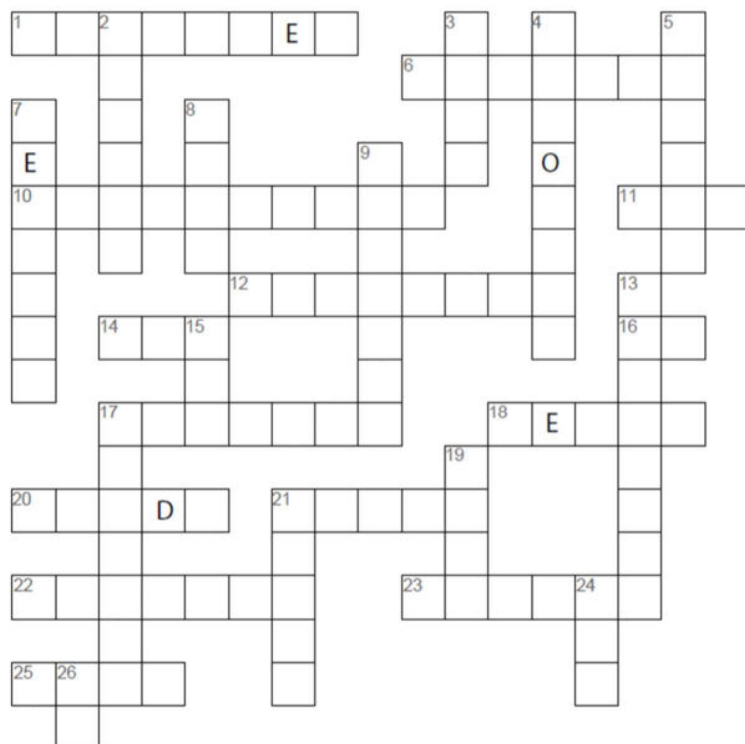
un tonneau

un parapluie

une pomme



MOTS-CROISÉS



VERTICAL

- 2) On y range la voiture.
- 3) Ce n'est pas le jour.
- 4) Mettre en couleur.
- 5) On doit le garder pour soi.
- 7) Féminin de môle.
- 8) Contraire de géant.
- 9) Petite fenêtre dans le toit d'une maison.
- 13) Récipient où l'on jette les déchets.
- 15) Fatigué.
- 17) Moment où l'on ne travaille pas et pendant lesquels on fait ce qu'on aime pour se distraire.
- 19) N'est pas faux.
- 21) Petit personnage très malicieux.
- 24) Il faut faire attention pour la traverser.
- 26) Héros, champion.

HORIZONTAL

- 1) Personne qui fait des tours de magie.
- 6) Troisième saison.
- 10) Splendide, superbe.
- 11) On l'éteint avec de l'eau.
- 12) Journal où il y a beaucoup de photos en couleurs, qui paraît toutes les semaines ou tous les mois.
- 14) Note de musique.
- 16) Ils forment le squelette.
- 17) Figure qui a quatre côtés égaux.
- 18) Les vaches l'aiment tendre.
- 20) Se dit d'une région où il ne pleut presque pas.
- 21) Petite lumière qui éclaire peu.
- 22) Septième mois de l'année.
- 23) Élévation de la température au dessus de 37°.
- 25) On y met des fleurs.

MOTS CACHÉS : JEUX OLYMPIQUES (14 lettres mélangées)

R	E	M	M	A	L	F	M	U	I	D	O	P
I	E	T	S	I	P	U	A	E	P	A	R	D
T	E	G	I	E	N	S	T	N	E	G	R	A
E	G	T	X	E	O	K	I	E	N	M	Y	H
U	A	Q	U	L	S	I	A	L	E	R	O	G
Q	N	E	A	L	S	E	G	L	A	C	E	I
I	I	T	E	I	X	U	E	J	K	I	I	E
P	T	E	N	A	E	R	A	E	T	I	S	L
M	A	L	N	D	A	F	Y	L	S	I	K	S
Y	P	H	A	E	E	U	Q	S	A	V	C	B
L	E	T	I	M	O	C	Y	R	U	J	R	O
O	S	A	U	N	N	O	L	H	T	A	I	B
M	A	S	C	O	T	T	E	Z	N	O	R	B



OLYMPIQUE
BOBSLEIGH
BIATHLON
MASCOTTE
MEDAILLE
PATINAGE
ATHLETE
ANNEAUX
DRAPEAU
SKIEUR

HOCKEY
VASQUE
COMITE
RELAIS
FLAMME
ARGENT
PODIUM
BRONZE
HYMNE
STADE

GLACE
NEIGE
PISTE
SKIS
SITE
SAUT
JURY
JEUX
TIR
OR

MOTONEIGISTES



Les 19 et 20 février 2022 se tiendront les portes ouvertes sur les sentiers motoneige. Afin de pouvoir profiter de l'événement des Portes ouvertes sur les sentiers de motoneige, vous devez obtenir votre droit d'accès temporaire gratuit. Ce document est OBLIGATOIRE et pourrait vous être demandé en tout temps lors de vos randonnées.

AVIS AUX MOTONEIGISTES : N'oublions pas que les sentiers passent parfois chez les gens !



Trucs et astuces pour conduire dans le respect, la sécurité et, surtout, le plaisir. Lorsqu'on circule en motoneige sur un sentier qui se trouve sous les lignes de hautes tensions, il faut garder en tête que la quasi-totalité des emprises de lignes de transport n'appartient pas à Hydro-Québec, mais aux habitants locaux. Quelques règles doivent donc être rappelées pour que cette pratique reste agréable pour tous :

- Si ce n'est pas un sentier, il ne faut pas y aller ;
- Si le sentier passe en terre privée, on réduit la vitesse pour réduire le bruit ;
- Pour sa propre sécurité, on garde une distance d'au moins neuf mètres des pylônes et on respecte toutes les autres réglementations.

Simple, sécuritaire. On ne voudrait pas abîmer les semences et entraîner une perte à nos voisins agriculteurs, non ? Et surtout, on ne voudrait pas se blesser.

CAPSULE SANTÉ

LE DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE !

Le *Défi J'arrête, j'y gagne !* est une vaste campagne québécoise qui a lieu chaque année depuis 23 ans. Elle invite les fumeurs qui sont prêts à arrêter de fumer, à passer à l'action.



L'engagement : ne pas fumer pendant 6 semaines, soit du **7 février au 20 mars 2022**. Participez au Défi à votre façon : seul, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non-fumeur ou bien avec un autre fumeur qui souhaite aussi arrêter.

Vous courez la chance de remporter :

- 5 000 \$ en argent comptant
- Une carte-cadeau de 250 \$ offerte par Jean Coutu

Pour plus d'information ou pour s'inscrire communiquer avec la Ligne 1 866 j'arrête (527-7383) ou rendez-vous à l'adresse suivante : <https://defitabac.qc.ca/fr>

ANNONCES



25 ans

CAFÉS-RENCONTRES MOIS DE FÉVRIER

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND

Les lundis 7 et 21 février
dès 19 h 00

LIEU

835, boul. Joliet

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande 418-589-8055 ou auprès de Brigitte 418-296-9725

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Chute-aux-Outardes

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (deux (2) façons de procéder)



- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaire du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45 (Non disponible pour l'instant).

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 000\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

POINT DE VENTE :

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP)
113, rue Vallilée. Pour information : 418-567-2650.

**Heures d'ouverture pour
acheter vos cartes**

**Mardi de 8 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15**

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER

Février					Mars				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	1	2	3	4		1	2	3	4
7	8	9	10	11	7	8	9	10	11
14	15	16	17	18	14	15	16	17	18
21	22	23	24	25	21	22	23	24	25
28					28	29	30	31	



Ordures : lundis



Recyclage : vendredis

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 7

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

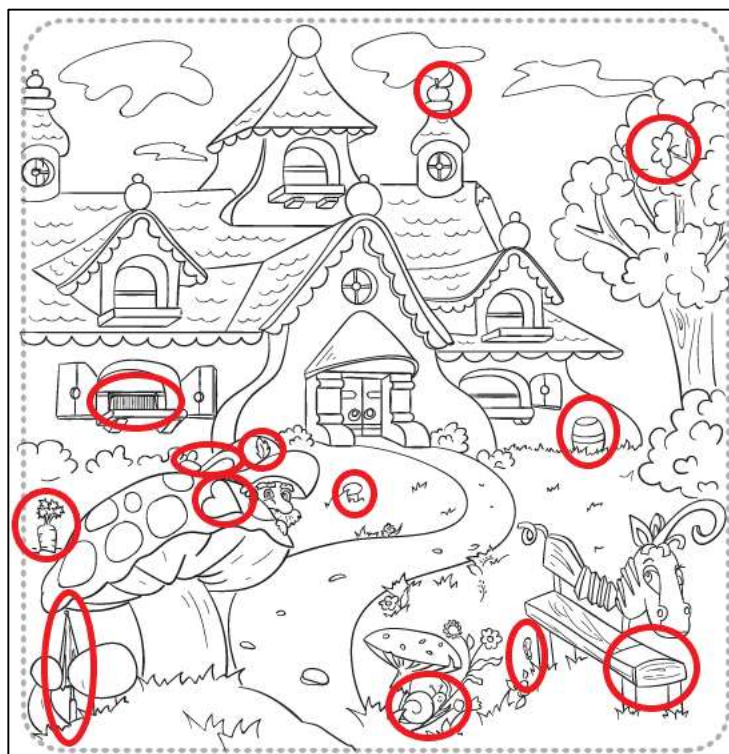
- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- CANNETTES métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

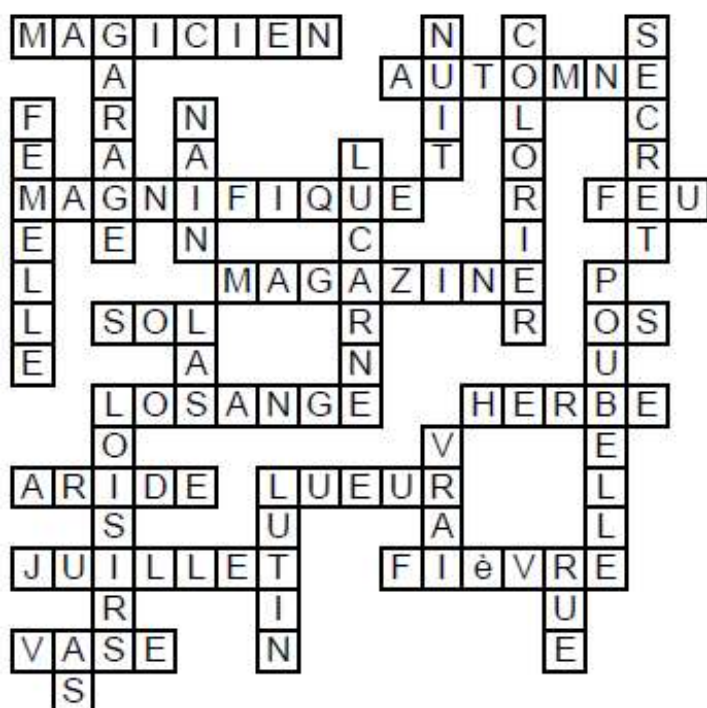
Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

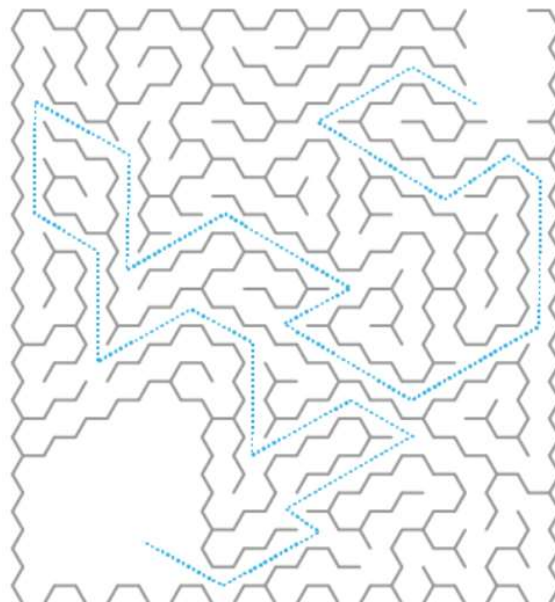
RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



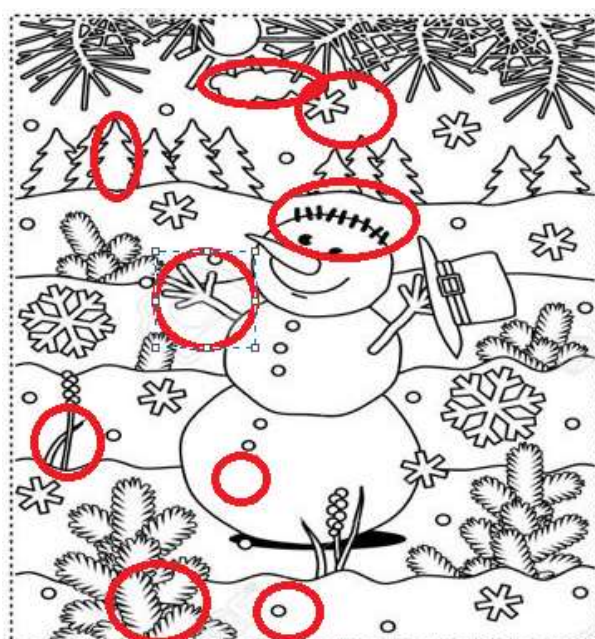
MOTS-CROISÉS



SOLUTION LABYRINTHE



TROUVEZ LES 9 ERREURS



RÉPONSE MOTS CACHÉS – JEUX OLYMPIQUES

QUALIFICATIONS

TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES

POUR LE MOIS DE **FÉVRIER**

Day	Time	Metres	jour	heure	mètres
-----	------	--------	------	-------	--------

1	0152	2.9	8	0030	0.8
	0740	0.2		0656	2.9
TU	1405	4.0	TU	1321	1.0
MA	2041	-0.1	MA	1917	2.4
2	0238	3.1	9	0114	1.0
	0829	0.1		0752	2.8
WE	1452	4.0	WE	1440	1.1
ME	2123	-0.1	ME	2022	2.1
3	0321	3.2	10	0213	1.2
	0915	0.0		0901	2.7
TH	1536	3.9	TH	1609	1.2
JE	2202	0.0	JE	2146	2.0
4	0403	3.2	11	0327	1.2
	0959	0.1		1016	2.7
FR	1618	3.7	FR	1724	1.1
VE	2239	0.2	VE	2307	2.0
5	0444	3.2	12	0440	1.2
	1044	0.3		1122	2.9
SA	1659	3.4	SA	1819	0.9
SA	2316	0.4	SA		
6	0525	3.1	13	0006	2.2
	1130	0.5		0539	1.0
SU	1741	3.0	SU	1214	3.0
DI	2352	0.6	DI	1901	0.8
7	0609	3.0	14	0049	2.3
	1221	0.7		0626	0.9
MO	1826	2.7	MO	1256	3.2
LU			LU	1935	0.6

Day	Time	Metres	jour	heure	mètres
-----	------	--------	------	-------	--------

15	0126	2.5	22	0532	3.3
	0707	0.7		1148	0.5
TU	1333	3.4	TU	1753	2.8
MA	2005	0.4	MA	2354	0.5
16	0159	2.7	23	0620	3.2
	0745	0.5		1246	0.7
WE	1407	3.5	WE	1846	2.5
ME	2034	0.3	ME		
17	0232	2.9	24	0042	0.7
	0822	0.4		0717	3.1
TH	1441	3.6	TH	1402	0.8
JE	2103	0.2	JE	1955	2.3
18	0305	3.0	25	0147	0.9
	0859	0.3		0830	3.1
FR	1516	3.6	FR	1535	0.8
VE	2133	0.2	VE	2124	2.2
19	0339	3.1	26	0311	0.9
	0937	0.2		0954	3.1
SA	1551	3.5	SA	1701	0.7
SA	2205	0.2	SA	2252	2.2
20	0414	3.2	27	0435	0.8
	1017	0.2		1111	3.3
SU	1628	3.3	SU	1806	0.5
DI	2238	0.2	DI		
21	0451	3.3	28	0001	2.5
	1059	0.3		0545	0.6
MO	1708	3.1	MO	1215	3.5
LU	2313	0.3	LU	1857	0.3

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

**471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0**

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Site web : www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur **est le 20 de chaque mois.**

